Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 135 (2009)

**Heft:** 10: Belle de Marseille : Grand de Paris

#### Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## sia

#### RAPPORT ANNUEL 2008 DE LA SEATU

Editrice de TEC21 et de TRACÉS, la SA des éditions des associations techniques universitaires (SEATU), boucle un excellent exercice 2008, assorti d'un bilan financier bien meilleur que celui de l'année précédente. Ce résultat est dû aux recettes en hausse des annonces commerciales et des offres d'emploi dans TEC21, ainsi qu'à l'augmentation des offres d'emploi et des mandats annexes pour TRACÉS. Le bénéfice porté au bilan est ainsi supérieur au précédent. Il est également réjouissant qu'entre décembre 2007 et décembre 2008, TEC21 soit parvenu à accroître de 33,5% à 35,9% sa part d'un marché publicitaire qui s'est pourtant contracté de 10% dans le même temps (segment : marché primaire de la construction, Suisse alémanique).

La qualité rédactionnelle des deux revues est non seulement consolidée, elle s'est encore renforcée. L'approche interdisciplinaire des thèmes abordés dans la double perspective de l'architecture et des sciences de l'ingénieur a notamment enrichi les dossiers ainsi traités et abouti aux numéros les plus intéressants de l'année. Les collaborations entre TEC21 et TRACÉS ont continué à se développer et l'échange de contributions a fonctionné dans les deux sens, débouchant sur divers articles de portée nationale dans chacun des organes. Unanimement appréciés par toutes les parties, la collaboration et les échanges avec les conseils éditoriaux de TEC21 et TRACÉS se poursuivent. Outre des suggestions très concrètes au niveau des contenus, ce regard extérieur fournit aux rédactions des débats motivants, des critiques fécondes et de précieuses informations qui contribuent à assurer la qualité journalistique des deux revues.

A mi-2008, le tirage officiellement

contrôlé par la REMP pour les abonnements à *TEC21* a repassé le seuil interne des 11 000 exemplaires vendus, pour s'établir à 11 050. Ce succès prouve le bien-fondé des efforts marketing engagés au cours des années précédentes. Il confirme également les hautes compétences journalistiques de la rédaction et son important engagement, ainsi que l'efficacité des collaborations instituées entre rédactions, auteurs, conseils éditoriaux, éditeur, **sia**, imprimeur et régie des annonces.

Décidée en 2007, la séparation de la présidence du conseil d'administration et de la direction éditoriale - fonctions jusqu'ici assurées par une même personne - a été effectuée début septembre 2008. Les tâches stratégiques et opérationnelles assumées de front par Rita Schiess depuis huit ans sont ainsi dissociées, mais elle reste présidente du conseil d'administration, tandis que la direction des éditions est reprise par Katharina Schober. Début septembre a aussi marqué le déménagement de la SEATU, dont le siège de la Staffelstrasse à Zurich se trouve maintenant au voisinage immédiat de la rédaction de TEC21. Avec l'extension du cahier des charges et le taux d'occupation augmenté de la nouvelle direction, cette proximité garantit un traitement plus rapide des affaires courantes et une communication renforcée.

Le projet stratégique d'abonnement en ligne, dont l'importance est avant tout liée à la diffusion des revues à l'étranger, a été lancé en 2008. Depuis octobre 2008, les clients enregistrés peuvent ainsi lire *TEC21* et *TRACÉS* sur écran dès leur parution. Après une opération de promotion au quatrième trimestre — période durant laquelle l'abonnement en ligne était accessible gratuitement —, ce service est payant depuis le début de l'année 2009.

Préventivement dénoncé pour le

milieu de l'année, le contrat avec la régie publicitaire Künzler-Bachmann-Medien AG a été renégocié et reconduit pour début 2009. Le but était de définir plus précisément les responsabilités de chaque partie, de pouvoir suivre en permanence la réalisation détaillée des objectifs fixés en commun et de renforcer la proximité entre la vente des espaces publicitaires et les rédactions. Une fluctuation marquée du nombre de pages publicitaires est en effet restée un casse-tête quotidien pour les deux revues, encore aggravé par des délais de réservation toujours plus courts de la part des annonceurs. Pour chaque numéro, les rédactions se voient ainsi forcées d'équilibrer au mieux la pagination dans des laps de temps toujours plus serrés. Une collaboration plus étroite avec la régie devrait également permettre de mieux comprendre les mécanismes responsables de ces fluctuations, afin de les atténuer autant que possible.

Le groupe de projet chargé du développement de nouveaux produits dans l'environnement économique de TEC21 et TRACÉS a présenté trois propositions concrètes, dont l'une a été retenue par le conseil d'administration pour être mise en œuvre en 2009. Elaboré à la fin de l'année, un nouveau système d'allocation des coûts a été introduit début 2009. A chaque poste budgétaire défini au sein des rédactions, sont désormais imputées les recettes et les dépenses spécifiques qu'il génère. Cela devrait permettre de mieux juger l'économicité de projets et de cahiers particuliers.

Un concept stratégique a également été élaboré pour la diffusion d'exemplaires gratuits de *TEC21*. Exploitant complètement le cadre réglementaire fixé par la REMP, des exemplaires promotionnels seront gracieusement envoyés dès 2009 aux pouvoirs publics,

p.34 TRACÉS nº 10 -3 juin 2009

aux organisations faîtières des annonceurs, aux bibliothèques des universités, Hautes écoles et Hautes écoles spécialisées suisses, allemandes et autrichiennes, ainsi qu'aux bibliothèques des principales universités de Scandinavie, des USA et de Grande-Bretagne. Outre qu'elle renforce le tirage, cette mesure est destinée à consolider le potentiel publicitaire et à intéresser de futurs abonnés.

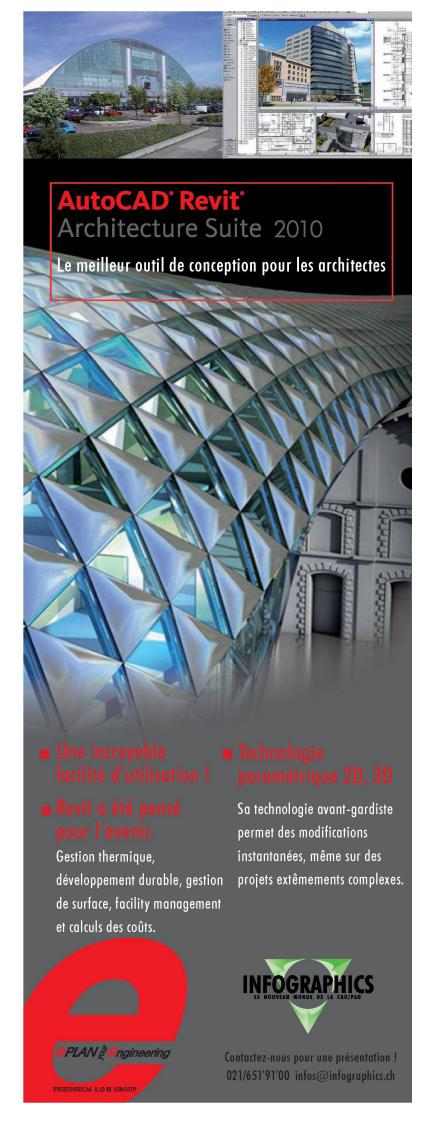
Le conseil d'administration se félicite des résultats atteints durant l'année 2008 et remercie tous les intervenants concernés, en particulier les membres des deux rédactions, de leurs excellentes prestations et de leur inlassable engagement, dont profitent à la fois la sia, les sociétés faîtières et tous les abonnés individuels. Sur un marché publicitaire marqué par une féroce concurrence, la sia et les autres sociétés actionnaires ont en effet l'avantage exceptionnel, et l'insigne privilège culturel, de posséder une entreprise viable éditant des revues spécialisées de haut niveau portées par deux rédactions indépendantes

(SEATU)

## CONFORTEMENT PARASIS-MIQUE D'OUVRAGES

Editée par l'OFEV, la publication «Confortement parasismique d'ouvrages – stratégie et recueil d'exemples en Suisse» traite de la problématique du confortement parasismique d'ouvrages existants. Différentes stratégies possibles y sont illustrées à l'aide de 24 exemples de projets réalisés en Suisse. Ce document s'adresse en premier lieu aux ingénieurs civils, mais les architectes, maîtres d'ouvrages et propriétaires d'immeubles y trouveront aussi des informations concernant la gestion du risque sismique pour les ouvrages existants. Cette publication est disponible gratuitement sur le site de l'OFEV < www.bafu.admin.ch/seismes >

(OFEV)



## sia

## LA SIA PRÉSENTE SON MODÈLE ÉNERGÉTIQUE

La **sia** a actualisé ses positions en matière d'énergie et présente aujourd'hui son nouveau « Modèle énergétique pour la construction ». Elle y fixe ses objectifs pour les options énergétiques appliquées au parc immobilier suisse. La direction souligne ainsi la volonté stratégique de la **sia** de s'impliquer activement dans le débat énergétique en proposant des solutions efficaces. Le texte intégral du Modèle est reproduit dans ces colonnes.

La SIA exige que le parc immobilier suisse soit érigé sur un fondement durable et que la ressource en énergie soit exploitée de manière intelligente.

La sia et ses membres assument conséquemment la responsabilité que le parc immobilier suisse soit érigé sur un fondement durable. Ils se portent garants que la ressource en énergie soit exploitée intelligemment et que l'ensemble des ouvrages construits en Suisse soient rénovés ou conçus de manière à minimiser la consommation en énergies fossiles et les émissions en gaz à effet de serre. Le répertoire doit être en plus élargi par des technologies novatrices et la mise en œuvre d'énergies renouvelables. Les objectifs de performance énergétique sia forment la base de cette mise en pratique, définissent d'un point de vue global des valeurs cibles et proposent aussi un chemin compatible avec la société à 2000 watts. A long terme, il est visé une prestation en énergie primaire de 2000 watts par personne et l'émission au maximum de l'équivalent d'une tonne de CO<sup>2</sup> par personne et par an. Les nouvelles constructions doivent satisfaire aux exigences de la société à 2000 watts relatives au besoin énergétique et aux émissions de gaz à effet de serre pendant le cycle de vie complet.

L'approche globale et la considération du cycle de vie complet passent avant tout. La SIA sollicite un rôle prédominant dans une utilisation tournée vers l'avenir de l'énergie du parc immobilier suisse.

La restructuration réussie et durable du parc immobilier suisse et sa transformation ou les constructions neuves, ne peuvent s'effectuer que par le biais d'un processus architectonique global. Un processus dans lequel les aspects économiques, écologiques, conceptuels et sociaux et en particulier les aspects culturels, doivent être pris en considération, analysés, évalués et mesurés de la même manière. La consommation en énergie tout comme les émissions de gaz à effet de serre et d'autres toxiques qui y sont liés, doivent être inclus pareillement à d'autres critères, lors de l'appréciation d'un projet de conception, construction, exploitation et déconstruction, donc pendant le cycle de vie complet. Dans l'aménagement du territoire, il faut tenir compte intégralement de l'aspect énergétique en considérant la mobilité, la densité mais aussi les thèmes tels les réseaux d'approvisionnement. Puisqu'un bâtiment n'est pas rénové fréquemment durant son cycle de vie, chaque renouvellement doit être utilisé à l'avenir aussi pour atteindre une optimisation sur le plan énergétique.

De par son approche interdisciplinaire, la sia est l'organisation prédestinée pour inclure de manière adéquate la multiplicité des facteurs d'influence qu'il s'agit de prendre en considération. Puisqu'elle met à disposition avec ses normes des instruments indispensables et vu que les professionnels sia amènent la compétence nécessaire, la sia doit et veut assumer à l'avenir un rôle prépondérant dans la conception énergétique tournée vers l'avenir du parc immobilier suisse.

En tenant compte d'une approche globale, les stratégies d'efficacité doivent être poursuivies en première priorité.

Deux tiers de l'approvisionnement énergétique en Suisse est aujourd'hui tiré d'agents énergétiques fossiles. Trois problèmes qui s'aggravent rapidement vont ainsi de pair: les émissions provoquées de CO<sup>2</sup> contribuent de manière décisive au changement climatique, la fin des énergies non renouvelables est prévisible, l'approvisionnement futur en huile et en gaz est incertain et lié à des coûts croissant fortement. Un remplacement des agents énergétiques fossiles non renouvelables par des énergies renouvelables doit être encouragé. Ceci ne sera toutefois pas possible à la vitesse nécessaire, par conséquent, les stratégies d'efficacité doivent être poursuivies en première priorité. Ainsi le parc immobilier suisse joue un rôle central - puisque 50% de l'énergie consommée en Suisse l'est par la construction, l'exploitation et la conservation des ouvrages.

Une utilisation tournée vers l'avenir de l'énergie détermine de manière prépondérante les actions de la SIA et de ses membres

La **sia** requiert l'harmonisation des directives et réglementations concernant l'énergie et s'emploie à rassembler les activités futures dans l'ensemble du secteur énergétique du parc immobilier suisse. Elle collabore activement avec tous les cercles intéressés à l'optimisation énergétique du parc immobilier suisse, afin de conférer au processus d'amélioration la dynamique absolument nécessaire. L'initiative d'efficacité énergétique (IEE) y contribue de manière exemplaire. La **sia**, pour le travail de normalisation, fixe les valeurs-limites en matière d'appro-

P.36

TRACÉS n° 10 · 3 juin 2009



visionnement énergétique en fonction de l'état connu de la technique afin de placer ainsi beaucoup plus haut la barre valable pour tous. Les valeurscibles s'alignent sur les exigences de la société à 2000 watts, respectivement sur les objectifs de performance énergétique de la sia.

Par l'élaboration de normes spécifigues, de directives et cahiers techniques relatifs au renouvellement de bâtiments existants ainsi que par des formations accompagnantes, la sia soutient activement ses membres et les maîtres de l'ouvrage intéressés pour un renouvellement énergétique tourné vers l'avenir du parc immobilier suisse.

#### LA SIA EN MOUVEMENT

Dans le cadre de la troisième édition de la journée culturelle SIA < www. siajourneeculturelle09.ch>, Lausanne aura le plaisir d'accueillir toute une série d'événements : conférences, représentations théâtrales et projections de films, performances artistiques, danse, concerts, ou encore un parcours de minuit sur la nouvelle ligne de métro m2

Inscription Journée culturelle du 11.9.2009:

Membres SIA et leurs invités: 300.-

Non membres: 350.-

Etudiants: 100.-

(SIA)

Bal SIA du jeudi 10.9.2009: 200.par personne.

(SIA)

#### ASSURANCE COLLECTIVE

L'assurance collective de la sia permet des économies de primes dans l'assurance automobile, ménage et responsabilité civile privée.

Chaque ménage de Suisse devrait conclure une assurance responsabilité civile privée, même si elle n'est pas prescrite par la loi. L'assurance protège contre les prétentions injustifiées et paie en cas de dommages matériels et de lésions corporelles à des tiers. Il faut relever que, dans l'assurance responsabilité civile privée, les dommages matériels ne sont couverts qu'à leur valeur actuelle. En d'autres termes, seule est remboursée la valeur effective que la chose avait encore au moment du sinistre; la durée de vie de l'objet est



Un agencement personnalisé de l'espace a besoin de liberté. De liberté créatrice basée sur un système. Un système dont les composants sont en harmonie, tant sur le plan technique qu'esthétique.

Représentation générale d'Alape en Suisse Sadorex Handels AG Postfach CH-4616 Kappel SO Exposition: Letziweg 9 CH-4663 Aarburg Tél +41(0)62.7872030 Fax +41(0)62.7872040 E-Mail sadorex@sadorex.ch www.sadorex.ch

shaping space Alape

donc prise en compte. La couverture de base est suffisante pour la majorité des personnes. Mais toute personne qui profite par exemple de ses loisirs pour pratiquer la chasse, monter des chevaux de tiers ou exercer une fonction de guide de montagne devrait prendre une couverture supplémentaire adéquate. Une somme d'assurance de cinq ou, mieux encore, de dix millions de francs, est recommandée pour garantir une protection suffisante. Dans la collective de la sia, la somme d'assurance proposée est de dix millions de francs, afin que l'assuré soit parfaitement couvert.

L'assurance ménage est une deuxième couverture importante pour protéger

les objets personnels contre l'incendie, les dégâts d'eau et le vol. Cette assurance se base sur la valeur à neuf des produits; en d'autres termes, c'est le montant intégral qui est remboursé, même après bien des années, si, suite à une effraction, des appareils électroniques ont disparu ou si, par exemple, une étagère et tout son contenu ont été détruits par un dégât d'eau.

Les amateurs de sport devraient veiller à ce que leurs appareils soient assurés à leur valeur à neuf, pour éviter toute surprise. Cette couverture est proposée par quelques assureurs sous forme d'assurance complémentaire. A la Zurich Connect, les vélos sont assurés à leur valeur à neuf.

Dans l'assurance ménage, il est important de vérifier régulièrement la somme couverte. De plus en plus d'objets s'accumulent au fil des années, ce qui entraîne un risque de sous-assurance. En cas de sinistre, l'assurance peut alors réduire sa prestation proportionnellement à la sous-assurance.

Un changement vers l'assurance collective de la **sia** est donc rentable, et pas seulement en raison des primes plus avantageuses! Ces conditions favorables sont possibles grâce à l'assurance en ligne *Zurich Connect*.

Pour plus d'informations sur les contrats collectifs avec *Zurich Connect* < www.sia.ch/versicherungen >

(SIA)

# Symetrics Architecture Modules Options



the SPIRIT of WATER

Avec SYMETRICS, ce ne sont pas les différentes robinetteries qui occupent une place centrale, mais la pièce dans son ensemble. L'ensemble des robinetteries et des accessoires SYMETRICS convergent vers la pièce définie par un quadrillage clair. Il n'est donc plus question d'aménagement arbitraire mais d'une planification sûre et structurée. Avec des modules et des composants pour une multitude d'applications dans la salle de bains. Le programme SYMETRICS a été conçu par Sieger Design. Aloys F. Dornbracht GmbH & Co. KG, Köbbingser Mühle 6, D-58640 Iserlohn. Vous pouvez obtenir la brochure SYMETRICS en vous adressant à Sadorex Handels AG, case postale, CH-4616 Kappel SO, tél. 062-787 20 30, fax 062-787 20 40. Exposition: Letziweg 9, CH-4663 Aarburg. Courriel sadorex@sadorex.ch, www.sadorex.ch, www.dornbracht.com

